



### **Forum: News**

**Topic: Planète handball: potins, news, infos**

**Subject: Re: Planète handball: potins, news, infos**

Publié par: CAB

Contribution le : 20/01/2018 13:11:42

Besançon devra rejouer 220 secondes à Vernon !  
le 20 janvier 2018,

Le jury d'appel de la fédération française (FFHB) a donné raison à Besançon qui contestait un but "fantôme" validé par les arbitres lors du match contre Vernon. Les bisontins devront se rendre en Normandie pour rejouer 3 minutes et 41 secondes de jeu.

Alors que le handball a gagné en visibilité médiatique depuis plusieurs mois et que ses différents acteurs surfent sur les bons résultats des équipes nationales, la décision rendue cette semaine par le jury d'appel de la FFHB a entraîné des réactions qui oscillent entre surprise, dans le meilleur des cas, et moquerie voire sarcasme. Lors de la 8ème journée de Proligue, Besançon s'était incliné de quatre buts (28-24) sur le parquet de Vernon. Les dirigeants bisontins avaient immédiatement déposé une réclamation pour contester un but "fantôme" validé par les arbitres lors d'une erreur de décompte pendant un temps mort en fin de rencontre.

Le GBDH a dû se battre pour faire reconnaître l'erreur du corps arbitral. La réserve bisontine avait en effet été rejetée par la COC de la LNH dans un premier temps. Le club avait alors porté l'affaire devant le jury d'appel de la FFHB qui a reconnu l'erreur des arbitres et du délégué. La FFHB a décidé de faire rejouer la fin de match, soit le temps de jeu pendant lequel Vernon a évolué avec son but en trop. Il restera exactement trois minutes et quarante et une secondes à jouer. Besançon s'apprête donc à traverser le pays et à se rendre à Vernon pour 221 secondes de jeu, avec un score de 26-22 pour Vernon. "Nous prenons acte de la décision du jury d'appel de la FFHB et les remercions de nous avoir entendu et de nous avoir rendu notre honneur, explique la direction du club dans un communiqué. Car dans cette affaire, certains témoignages et certaines décisions mettaient plus qu'en doute notre parole. Il est cependant regrettable, pour la crédibilité de notre championnat, que le règlement nous impose de (re)jouer ce match pour 3'41" et non dans sa totalité." Pas sûr que la crédibilité du handball français sorte en effet grandie de cette affaire.

